



« Le Bouclier » – Par Rav Moché Mergui, Roch Hayéchiva

Avant Roch Hachana, l'usage est de lire en public, dans le *Sefer Torah*, la *Paracha KI TAVO* qui renferme 98 malédictions. C'est *EZRAH le Sofer*, le bâtisseur du deuxième *Beth Hamikdash*, qui a institué l'usage de procéder à cette lecture, afin de souhaiter que chaque année finisse avec ses malédictions.

Depuis cette année, le virus du Corona sévit très durement dans le monde entier. Toutes les personnes ont été ou sont menacées. Nombreux sont ceux qui, malheureusement, sont morts et encore plus nombreux sont ceux qui sont atteints, désormais en cette fin d'année, par cette terrible pandémie.

C'est donc avec une plus grande *Kavana* que nous réciterons cette *Paracha* de *KI TAVO* pour demander à *HACHEM* d'endiguer ce redoutable fléau. **Ces 98 effrayantes malédictions sont précédées par deux Mitsvoth exceptionnelles qui se distinguent de toutes les autres Mitsvoth par le fait qu'elles sont accompagnées par une Déclaration.** Il s'agit de :

**1/** La *Mitsvah* des *BICOURIM*, qui consiste à prélever les prémices des fruits pour *HACHEM* dans le *Beth Hamikdash*.

La Déclaration concerne la proclamation de sa « *HAKARAT ATOV* » [reconnaissance] à *HACHEM*, car c'est uniquement Lui qui est à l'origine de tous les Bienfaits qu'Il nous accorde : la VIE, la SANTE,

l'ABONDANCE, la BÉNEDICTION, comme il est dit (*Devarim* 26-11) : « Et tu te réjouiras de tous les biens que *HACHEM* ton D... t'auras donnés, à toi et à ta maison, toi, le Lévitte et l'étranger qui sera auprès de toi ».

**2/** La *Mitsvah* du *MAASSER* [le Prélèvement d'un dixième de sa production], la dîme de ses revenus et la *Tsedaka* distribuée généreusement.

La *Mitsvah* de la dîme est accompagnée de cette Déclaration (*Devarim* 26-14) : « (...) j'ai écouté la voix de l'ET. mon D., j'ai agi selon tout ce que TU m'avais prescrit. » *Rachi* explique : je me suis réjoui de ton abondance et de tes bienfaits, et j'ai réjoui les autres.

Ensuite, la Déclaration continue ainsi, au verset suivant : « Contemple depuis Ta Sainte Demeure, depuis le Ciel, jette Tes regards et Bénis Ton peuple Israël et la Terre que Tu nous as donnée comme Tu en as fait le serment à nos ancêtres. »

L'accomplissement de ces deux *Mitsvot* accompagnées de leur Déclaration de *HAKARAT ATOV*, ainsi que le fait d'effectuer concrètement la Volonté divine constituent un **Bouclier** de protection pour nous protéger puissamment et totalement de toutes ces malédictions. Que l'année commence, SI D.VEUT avec les Bénédiction. *AMEN*.

# Brouillard et Simh'a

par Rav Imanouël Mergui

Au moment du don de la Tora la Tora nous raconte (fin de la parashat Yitro chap. 20, vers. 18), : « et le peuple s'est tenu de loin, et Moshé est allé dans le brouillard... ». le don de la Tora connaît une certaine mise en scène brouillardeuse ! Quel est le sens de ce brouillard ?

Le Maaram Chapira de Loublin nous enseigne qu'afin de recevoir la Tora, Moshé a dû s'approcher et rentrer dans le brouillard. Moshé ne s'est pas laissé impressionner, il ne s'est pas arrêté, et n'a pas déprimé face à cette vision du brouillard. Le brouillard représente une obscurité, un endroit où on ne voit pas clair, où tout est vague et obscur.

Malgré cela, Moshé a continué à avancer vers le brouillard ! Car c'est justement à l'intérieur du brouillard que D'IEU l'attendait. C'est par la Tora que Moshé reçut qu'il put voir clair dans ce brouillard !

D'ailleurs cette notion de brouillard se retrouve à plusieurs reprises dans d'autres endroits de la Tora :

A la fin de la parasha Mishpatim (Chémo chap 24, vers. 18)il est répété : « et Moshé est venu dans le nuage... », Rachi explique que D'IEU avait fait à Moshé un sentier à l'intérieur du nuage .

Puis dans Vayikra , D'IEU se manifestait dans le mishkan à travers le nuage, dans l'intérieur même du nuage.

Le Maaram de Loublin dit que la Tora nous aide à trouver le vrai chemin même quand on ne voit plus rien, quand c'est la crise, quand rien ne va plus ! C'est dans la arafel (brouillard) et le ester (le dissimulé) que l'on découvre la cheh'ina, la présence divine.

De même, nous retrouvons ce nuage lorsque la Tora nous dit que la tente d'assignation était recouverte d'un nuage, la Tora précise alors que la gloire de D'IEU remplissait le Mishkan.

C'est à l'intérieur du nuage que se manifeste la présence divine !

Jusqu'où ça va ?

La Guemara au traité Nida (9a) rapporte l'opinion de Rabbi Méir à propos de l'origine du lait maternel. Rabbi Méir ne s'appelait pas vraiment Méir mais on le nomma ainsi (c'est-à-dire « celui qui éclaire ») car il était une vraie lumière, il avait cette capacité de tout voir en positif, en lumineux, en éclairant !

Dans cette étude rapportée dans la Guemara, Rabbi Méir s'interroge comment se fait le lait maternel, d'où vient-il ?

La conclusion de Rabbi Méir est que le lait vient du sang de la mère, c'est le sang qui se transforme en lait. Avec cela, il comprend un verset dans Iyov (chap. 14, vers. 4) « qui peut tirer quelque chose de pur de ce qui est impur ? »

En effet, le sang est impropre à la consommation, c'est quelque chose d'impur. Comment de cela peut-il sortir quelque chose qui est non seulement pur, mais qui, en plus, est la nourriture première de chaque nourrisson ?!

Seul D'IEU est capable de faire germer le pur au sein même de l'impur.

Le Ben Ish H'ai explique que nous avons tous besoin de commencer dans la vie avec cette notion que de l'impur sort du pur : dans le brouillard on voit la lumière !

Cependant, H'azal ne sont pas d'accord avec Rabbi Méir sur l'explication de ce verset. Pour eux, cela remonte encore avant le lait maternel. Ils expliquent ce verset par la Mishna dans Avot (chap. 3, mishna 1) : d'où vient l'homme ? D'une goutte honteuse. De la matière séminale qui est impure sort l'homme qui lui est pur !

Jusqu'où peut-on pousser cet enseignement ?

Il est écrit dans le Midrash (Yalkout Chimoni sur le verset 14.4 de Iyov) : qui était le père d'Avraham Avinou? Terah', un idolâtre (comme nous le disons dans la Hagada de Pessah', « au début nos ancêtres étaient des idolâtres). De même, le roi H'izkyahou avait

pour père Ah'az qui était tellement un racha que H'izkyahou n'avait pas voulu l'enterrer ! Et tout le peuple d'Israël, d'où vient-il ? Des nations !

Tous ces exemples nous montrent que du plus ténébreux, du plus impur peut sortir le plus lumineux, le plus pur. Comme le dit le Roi David dans Téhilim que D'IEU transforme mon deuil en joie ! « hafah'ta mispédi lémah'ol li » ! C'est à l'intérieur même du brouillard que D'IEU nous donne la possibilité de voir la lumière, de faire jaillir le positif.

L'exercice de l'homme est justement de ne pas sombrer dans le négatif mais d'en ressortir plus fort et de chercher la lumière là où il pense qu'elle n'y s'y trouve pas...

Dans notre étude sur la simh'a nous en déduisons que la simh'a ne vient pas après le drame, il faut la chercher dans le for intérieur de là où on pense qu'elle est absente. Le beau temps ne vient pas APRES la pluie ! On trouve la simh'a à l'intérieur même de ce qui s'oppose à la simh'a. Encore un paradoxe que l'on doit vivre avec le sourire.



## **Un petit quelque chose**

*d'après Rav Goël Elkarif chalita (tiré du feuiller Haémouna n° 211)*

**Lorsque Reouven sort de chez le concessionnaire avec sa nouvelle voiture, il est confronté à un phénomène étrange, Chimon prend des cailloux et les jette sur sa voiture. Reouven sort et s'exclame "es-tu normal ? qu'est-ce qui t'arrive ? as-tu vu ce que tu as fait ?". Chimon s'excuse "je ne sais pas ce qui m'est passé par la tête, j'en suis vraiment navré, je m'excuse et regrette vraiment mon comportement". Reouven encore plus énervé lui rétorque "tu regrettes ! mais cela ne suffit pas il faut que tu arranges les dégâts causés". Chimon accepte "dis-moi à combien s'élève les frais de dédommagement je te rembourserais". Reouven lui explique qu'il y en a au moins pour dix mille euro. Chimon lui dit "dix mille euro je ne pourrais pas rembourser une telle somme". Reouven est encore plus en colère "débrouille-toi vas ramasser de l'argent et rembourse moi". Chimon lui dit "ok, pas besoin de s'énerver", il introduit la main dans sa poche et lui tend une pièce de cinquante centimes lui disant "voilà ce que je peux te rembourser !". Comment considérerions-nous Chimon ?! Qui accepterait ce genre de remboursement ?!**

**D'IEU !!!**

**D'IEU a créé un monde magnifique et avise l'homme de ne pas l'abîmer en respectant ses ordonnances. L'homme dans sa folie ne respecte pas les recommandations divines et abîme le monde, il faute. A Roch Hachana l'homme est jugé, D'IEU lui fait le constat de tout ce qu'il a endommagé. Et, l'homme se rapproche de D'IEU en ces termes "désolé, je regrette, je ne pourrais pas tout corriger mais je peux faire un petit effort, et par le mérite de ce petit effort il demande à D'IEU de TOUT lui pardonner et de lui offrir une nouvelle année pleine de bonheur ! Et... D'IEU accepte. On doit se réjouir de ce cadeau que D'IEU nous offre, il accepte qu'on ne corrige pas tout mais qu'on prenne sérieusement sur soi "un petit quelque chose" de la façon la plus investie, à laquelle on va s'en tenir, et par cela IL donne TOUT ! N'abîmons pas ce joker, apprécions le cadeau que D'IEU nous offre encore une fois, pour bénéficier d'une année pleine de bonheur.**

## Parachat Ki Tavo

### La Force de la Prière

Dans notre paracha sont mentionnées onze malédictions ! (chapitre 27 versets 11 à 26).

Le Gaon Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion page 442) s'interroge comment sortir et éviter ces malédictions ? Il rapporte au nom du Ari zal deux solutions : 1) être attentif et répondre au kadich dans lequel s'y trouvent onze bénédictions dans la phrase "yéhé chélama raba min chémaya, haïm, vésava, vichouâ etc.", 2) en récitant la kétoret (le service des baumes au Temple) qui contenait onze ingrédient "hatsori, hatsiporen etc.". Le Rav de rappeler que durant les Dix jours de Téhouva on intercale la phrase "zoh'rénou léh'aïm mleh' etc." qui est composé de onze mots. Le point commun de ces trois conseils est la force de la prière. Certes il faut analyser de façon plus pointilleuse ces passages conseillés, mais nous pouvons constater que par la prière l'homme a le pouvoir d'effacer tous les mauvais décrets. En cette veille de Roch Hachana redoublons d'effort dans nos prières afin de connaître le bonheur. Lorsque le Gaon Rabi H'aïm Fridlander zal fut informé par son médecin qu'il était atteint de la maladie, il se mit à pleurer et expliqua : à Roch Hachana je n'ai pas dû assez prié pour effacer le décret. Chacun à son niveau peut réécrire son histoire par le biais extraordinaire de la prière. Ne perdons pas cette chance.

### La Simh'a

Notre paracha rapporte longuement les malédictions envers celui qui ne respecte pas la Tora. Mais notre paracha donné également la raison de ces malédictions, au chapitre 28 verset 47 il est dit que ces malédictions surgissent chez celui qui manque de servir D'IEU dans la joie ! On a l'habitude d'expliquer qu'il s'agit d'une personne qui fait la Tora sans enthousiasme, la pratique de la Tora ne suffit pas en soi elle doit être accompagnée de simh'a !

Le H'idouché Harim zal rapporte une autre explication au nom de Rabi Bounam de Parchish'a zal (la date de son décès est mardi 12 eloul) : le manque de joie n'est pas en soi une faute et ne mérite pas tant de malédictions pour celui qui manque de joie, il faut comprendre notre verset ainsi : lorsque l'homme manque de simh'a dans sa pratique de la Tora il est plus enclin à fauter, car si l'homme ressentait de la joie et de l'affection pour les commandements et la pratique de la Tora il ne pourrait pas en venir à fauter ! La joie est le rempart à l'écart. Ce n'est pas tant le manque de joie qui est problématique et une faute en soi mais le manque de joie et d'élan dans la Tora conduit l'homme à s'écarter de la Tora. S'il n'est pas joyeux dans sa Tora c'est qu'il ne trouve pas dans la Tora quelque chose qui le comble donc il s'en éloigne ! En cette veille de Roch Hachana découvrons la saveur de la Tora pour la pratiquer avec le plus d'élan possible. Cette simh'a nous protégera de tous les drames.

### **Horaires Chabat Kodech**

**5780/2020**

vendredi 16 eloul-4 septembre

entrée de Chabat 19h40

*\*pour les Séfaradim réciter la  
bénédition de l'allumage AVANT  
d'allumer\**

samedi 17 eloul-5 septembre

fin du Chémâ 9h35

sortie de Chabat 20h42

Rabénou Tam 21h16

### **Un petit geste pour une grande mitsva**

Faites un don à

Cej 31 avenue henri barbusse 06100 Nice

vous bénéficierez sans aucun doute des  
mérites de la diffusion de la Tora opérée  
par le CEJ qui existe depuis 1973 à Nice  
l'unique Yéchiva à 200 km à la ronde  
n'hésitez plus

prenez part au rayonnement et  
dévoilement du nom divin dans toute sa  
gloire et sa splendeur

plus que jamais on en a tant besoin  
et bénéficiez de toutes les bénédictions  
promises dans notre paracha !